

Comité consultatif Fonds Place-du-Souvenir

Mission

Le Fonds Place-du-Souvenir (FPS) vise à soutenir les enfants âgés de 0 à 17 ans et leur famille afin de permettre leur plein épanouissement. Ses actions s'inspirent d'une vision où « chaque enfant et adolescent lavallois peut compter sur le soutien de sa famille et celui de la communauté lavalloise afin de développer pleinement son potentiel et devenir un adulte accompli ». Une enveloppe annuelle de 600 000 \$ est disponible pour soutenir des actions, qui sont directement en lien avec les quatre domaines d'intervention du FPS et inscrites au plan d'action :

- La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;
- La persévérance scolaire et la réussite éducative;
- L'intégration sociale des jeunes Lavalloises et Lavallois issus de l'immigration; et
- L'accessibilité aux activités culturelles, de loisirs, de loisirs sportifs et de plein air.

Le Comité a pour mandat principal de recommander l'octroi d'aides financières qui sont en lien avec les objectifs poursuivis par le Fonds Place-du-Souvenir aux organismes.

Responsabilités des membres

Dans le cadre de leur mandat, les membres ont notamment la responsabilité de :

- S'appuyer sur l'analyse de l'admissibilité des dossiers produite par la Division du développement social (DDS) de la Ville de Laval afin de recommander à cette dernière les initiatives et les projets devant bénéficier d'un soutien financier;
- S'assurer du **respect** des **paramètres** du Fonds Place-du-Souvenir et des **modalités d'attribution** des aides financières par la Division du développement social de la Ville de Laval quant aux initiatives et aux projets devant bénéficier d'un soutien financier de la Ville;
- Établir le plan d'action du Fonds Place-du-Souvenir;
- Approuver le **plan de travail** annuel du Comité;
- **Recevoir l'évaluation de la performance** des activités, actions et initiatives financées à la suite de ses recommandations (reddition de comptes); et
- Recevoir le **bilan annuel des activités** du Fonds Place-du-Souvenir.

Dans le cadre de l'exercice de leurs rôles et responsabilités, les membres sont guidés et accompagnés par le personnel de la Division du développement social de la Ville de Laval qui assure la coordination du Comité.

Rémunération

Aucune

Durée du mandat

2 ans, renouvelable

Date d'entrée en fonction

Automne 2021

Composition

5 membres indépendants

Profil recherché

La Ville de Laval recherche une personne ayant les habiletés suivantes :

- Détenir des compétences, expériences ou expertises en lien avec les enjeux de la jeunesse lavalloise et en matière de développement social;
- Détenir une expérience dans l'octroi de subventions auprès d'organismes communautaires; et
- Démontrer un intérêt à exercer un rôle-conseil auprès de la municipalité dans le cadre des investissements du Fonds Place-du-Souvenir.

Nombre de rencontres annuelles

Environ 9 réunions par année

Poste(s) disponible(s) : 1
Date de fin d'affichage : 11 juin 2021

Nous joindre

Secrétariat de la gouvernance

1200, boulevard Chomedey
Bureau 600
C.P. 422
Succursale Saint-Martin
Laval (Québec) H7V 3Z4

Téléphone : 450 978-5866

Télécopieur : 450 978-5871

Courriel : secretariatgouvernance@laval.ca

Pour plus d'informations sur l'appel de candidatures, veuillez consulter la page Web du Secrétariat de la gouvernance à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/secretariat-gouvernance.aspx>